

Programme des balades du lundi après-midi

Année 2018 - 2019
2^{ème} trimestre : de janvier à mars 2019

Date	Secteur	Terrain / difficultés	Heure et lieu de rendez-vous
7 janvier	Saint Antonin Sous le Cengle covoiturage : 1€	Une montée régulière pour arriver au plateau	Parking du Bouquet Venir au Tholonet par Palette (D7n) ou la Route Cézanne. Après le Tholonet, continuer vers St Antonin. Se garer à gauche, avant la côte au niveau du croisement vers Le Bouquet.
14 janvier	Sainte Victoire Refuge Cézanne covoiturage : 1€	Pistes et sentiers montée régulière	Parking de L'Aurigon Venir au Tholonet par Palette (D7n) ou la Route Cézanne. Suivre ensuite la direction de Puyloubier. 300 m après la bifurcation pour Beaurecueil, tourner à gauche. Nous tirerons les rois lors de la balade ; merci de prévoir un verre.
21 janvier	Venelles forêt de Venelles covoiturage : 1,50€	Pistes majoritairement	Parking des Cigalons Prendre l'autoroute des Alpes (A51). Sortir à Venelles (sortie 13). Au croisement aller à droite puis continuer tout droit (D13a). Passer la voie ferrée puis le canal. Au croisement suivant, tourner à gauche (route de la Campane) et poursuivre sur la route principale (env. 1,5km) jusqu'à longer la voie ferrée. Le parking se trouve 300 m plus loin sur votre droite.
28 janvier	Simiane - Collongue Les vallons covoiturage : 1,50€	Pistes et sentiers montée jusqu'au Peycaï	Parking du boulodrome Se rendre à Simiane. Dans le centre ville (D59) repérer le boulodrome sur votre gauche. Faire le tour et se garer à côté du boulodrome.
4 février	Sainte Victoire Saint Ser – Roque Vautarde covoiturage : 1,50€	Pistes majoritairement	Parking de la Torque Prendre la route Cézanne en suivant toujours la direction Puyloubier. Passer la Maison Sainte-Victoire. Après le carrefour de Rousset (D 56c) compter 2,4 km. Le parking est sur votre gauche (environ 1 km avant celui de Saint Ser).
11 février	Vacances		Vacances
18 février	Vacances		Vacances

25 février	Forêt de Bouc Bel Air covoiturage : 1,50€	Pistes majoritairement	Parking du complexe sportif des Terres Blanches Se rendre à Bouc Bel Air et monter vers le vieux village. Suivre ensuite les indications du complexe sportif des Terres Blanches.
4 mars	Saint-Marc Jaumegarde Le Clau des Lamberts covoiturage : 1€	Petites routes et pistes	Parking des Vérans Prendre la route de Vauvenargues (D10). Laisser sur la droite la bifurcation vers la mairie de St Marc-Jaumegarde. Au croisement suivant tourner à gauche vers les Vérans. Se garer après 1km sur le bord de la route.
11 mars	Vauvenargues Le Petit Sambuc covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	Parking du cimetière (13h50) Prendre la route de Vauvenargues (D10). Rentrer dans le village et tourner à droite 100 m plus loin, au niveau du cimetière.
18 mars	Velaux Sainte Propice covoiturage : 2,50€	Pistes et sentiers forte montée pour arriver à l'oppidum	Parking du site archéologique Prendre la D10 direction Berre. Au rond point tourner à gauche direction Velaux (D20) puis centre ville. Juste après la voie ferrée, bifurquer à gauche et la suivre. Rouler 1,3 km. Le parking est sur votre droite.
25 mars	Peynier Tourenne covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	Parking de La Garenne Emprunter la D7N puis rejoindre la D6 en direction de Trets. Bifurquer vers Peynier (D56b). Avant d'entrer dans le village, tourner à droite (D57a) et suivre théâtre de Verdure – La Garenne. Se garer au bout de la route.

Matériel individuel : sac à dos, chaussures de marche à semelles crantées, veste (pluie-vent) et/ou pull, réconfortants (fruits secs, biscuits), protection solaire (lunettes, chapeau, crème). **Prévoir au moins 1 litre d'eau !**

La plupart des randonnées du programme sont sur les 2 cartes de randonnées IGN Top 25 (3143 ET, 3244 ET).

Horaires : pour organiser le covoiturage ou si vous ne connaissez pas le parking du départ de la randonnée, **rendez-vous à 13h20** au parking du complexe sportif du Val de l'Arc - **départ à 13h30** précises. Retour prévu vers 17h sur Aix.